

# Vide-greniers Mégrit

## Règlement

Le COMITE JUMELAGE de Mégrit organise le **dimanche 22 juin 2025** son 2<sup>e</sup> Vide-greniers, antiquité, collections, occasions, ouvert aux particuliers et aux professionnels.

### Inscriptions:

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'inscriptions et dans la limite des places disponibles.

Elles se feront exclusivement sur l'imprimé prévu à cet effet et devront parvenir à l'adresse indiquée avant le lundi **18 juin 2025** dernier délai. **Toutes inscriptions incomplètes et non accompagnées du chèque de réservation, ne seront pas retenues.**

Ces droits de places versés resteront acquis à l'association organisatrice en cas d'absence de réservataire.

Les professionnels devront fournir une copie de l'extrait de Kbis.

Une pièce d'identité devra obligatoirement être joint à la réservation. Des contrôles de l'administration pourront avoir lieu. Les vendeurs sont donc tenus de respecter la législation en vigueur.

En cas de force majeure entraînant la suppression du Vide Grenier, les chèques des réservations seront rendus aux exposants sans que ceux-ci ne puissent exercer un recours à quelque titre que ce soit contre l'association organisatrice.

### Les inscriptions sont reçues chez :

- Anne Marie GUEZENEC, 5 Résidence des Perrières, 22270 Mégrit (Tél 0626138545) mail: mumyzzz@hotmail.fr
- Patricia Montserrat, 14 place de la Liberté, 22270 Mégrit (Tél 0622954959) mail : patricia.montserrat@gmail.com

### Tarifs:

- . 3 euros le mètre linéaire sur une profondeur d'environ 3 mètres,
- . 2,50 euros le mètre linéaire pour les habitants de MEGRIT.

Le vide-greniers se tiendra autour de l'Eglise, Rue de l'Eglise, Place de la Liberté, Rue des Vents, Venelle des Sabotiers, Rue Francis Guinard, Rue des Granitiers, Rue du Bas Bourg.....

### Horaires:

L'installation des stands débutera à partir de 7h00 et devra être terminée à 8h30.

Pour des raisons de sécurité aucun véhicule ne pourra stationner et circuler sur la brocante après cette heure.

Le démontage des stands ne pourra pas débuter avant 18h00. Aucun véhicule sur les stands.

Des parkings seront accessibles au cimetière, à l'épicerie, à l'école, à la mairie.

### Assurance:

L'association organisatrice décline toute responsabilité pour les dommages corporels, matériels, vols, etc. causés ou subis par les visiteurs ou exposants, ces derniers devront donc prendre toutes les mesures nécessaires en matière d'assurance.

Chaque exposant est tenu de récupérer ses invendus et ne doit rien laisser sur le sol après son départ.

Buvette et petite restauration sur place.

# Dimanche 22 juin 2025

# Vide-greniers Mégrit

## Formulaire d'inscription

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance du règlement du Vide-Greniers de l'Association du Comité de Jumelage de Mégrit qui se tiendra le **22 juin 2025**.

**Je réserve un emplacement en extérieur**

RAISON SOCIALE : .....

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

IMMATRICULATION DU VEHICULE : .....

Je suis:  Particulier  Professionnel (Joindre une copie de **Kbis**)  
N° KBis .....

Pièce d'identité N° ..... Délivrée le ..... / ..... / .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance : ..... Dépt : .....

Certifie sur l'honneur ne pas participer en qualité d'exposant à plus de 2 manifestations de type Braderie ou Vide Grenier au cours de l'année 2025.

Je réserve un emplacement en extérieur :		
Nombre de mètres	TARIF : soit 3 €uros/mètre ou 2,50€... Habitants de Mégrit	Total
..... mètres	..... Euros	..... Euros
Règlement à l'ordre du COMITE DE JUMELAGE DE MEGRIT		

Coupon à joindre obligatoirement à votre paiement.

Pour tous renseignements :

- Anne Marie GUEZENEC - Tél 06 26 13 85 45 - [mumyzzz@hotmail.fr](mailto:mumyzzz@hotmail.fr)
- Patricia Montsarrat - Tél 06 22 95 49 59 - [patricia.montsarrat@gmail.com](mailto:patricia.montsarrat@gmail.com)

Dernier délai de réception des inscriptions souhaité pour le 18 juin 2025

Date

Signature